01-2026 – V4

PROGRAMME DE FORMATION

# LEADERSKILL

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

Renforcer la **posture et l'impact** des managers dans l'organisation pour qu'ils prennent pleinement leur place en tant que relais stratégiques.

## LES COMPÉTENCES VISÉES

- Adopter une posture managériale collaborative
- Fixer un cap clair et partagé
- Identifier les forces et les freins d'une posture managériale collaborative
- Identifier les compétences nécessaires à la collaboration
- Maitriser les modes de communication collaboratifs

**PUBLIC VISÉ**

Toute personne amenée à travailler en équipe et interagir avec des parties prenantes.

## PRÉREQUIS

Aucun

**DURÉE**

½ journée ou 1 journée

## ACCESSIBILITÉ

Lors de l'entretien d'évaluation du besoin du stagiaire, l'identification d'un besoin en termes d'accessibilité de la formation à une problématique d'handicap sera abordé. Suite à **l'identification d'un besoin** d'adaptation de la formation à un handicap : le lieu, la durée, le déroulé, les supports pédagogiques pourront être adaptés.

01-2026 – V4

PROGRAMME DE FORMATION

# LEADERSKILL

## LES MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Jeux et outils pédagogiques spécifiques : **Innovation Games, Gamestorming, jeux cadres de Thiagi, Lego Serious Play, Ludovortex…**
- Échanges sur les pratiques et apports de solutions personnalisées
- La formation sera dispensée principalement par Madame Céline Cusset détenant une forte expérience en intelligence collective et en création de jeux.
- Méthodes pédagogiques basées sur des **méthodes participatives**, explicatives et interrogatives et alternant apports théoriques et échanges d'expérience.

## MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES CONSÉQUENCES

Les **compétences acquises** seront évaluées tout au long des débrief des exercices, jeux de rôle et mises en situation.
Une validation des acquis sera effectuée via un quiz en amont et en aval de la formation.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.
Pour chaque demande de formation, nous réalisons une **analyse du besoin** d'entrée en formation, cette écoute nous permet une adaptation et une compensation pour accueillir les personnes présentant un handicap.
L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges avec notre service formation et le client.
Le délai d'accès aux formations, tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans **un temps minimum d'un mois** avant le début de l'action.

## TARIFS

Sur devis